AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (12)ItemJean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 8 janvier 1873

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 8 janvier 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation7 p. (451r, 452r, 453v, 454r, 455r, 456r, 457v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 8 janvier 1873, consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46111

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 janvier 1873
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireGrebel, Alphonse (vers 1819-)
Lieu de destinationGuise (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur monsieur Lamy-Vassal et sur le dépôt d'un brevet ; sur le brevet d'une chaîne à maillons graisseurs. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise de la valeur des usines Godin-Lemaire et du Familistère. À propos de l'estimation du Familistère, Godin fait remarquer que les maçonneries du Familistère nouveau ont été mieux faites

que celles du premier et la construction plus soignée ; il demande à Grebel de remettre le devis des écoles et du théâtre ainsi que celui de la nourricerie.

Mots-clés

Brevets d'invention, Construction, Familistère, Procédure (droit) Personnes citées

- Cresson, Guillaume Ernest (1824-1902)
- Lamy-Vassal [monsieur]

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux cités

- Guise (Aisne) Familistère : écoles
- Guise (Aisne) Familistère : nourricerie et pouponnat
- Guise (Aisne) Familistère : Palais social
- Guise (Aisne) Familistère : théâtre

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 26/10/2023

Gersailles & Janvier 1651 de parte que vans ou an moncer concernant passal est containemen plus prudent. Pourtan to having doct etre de la maison, je cross qu'or sera obliga repondre, mais on fichera me tener au courant de ca guil hoursait lever April secontión de non linar et se tribendres most men Dair. Ho derail our tous noble de un par repondire lant que la depot ne dera par fac Jerant on pairment Des america de Crameros

452 embarrasse que u

453 manne 9

454 tous les cas travail que par deman evant mon depart her una - borna chase are are mains a faire d'étude comparatire. auna siertout qu'il n'y a pas lien porter la memas pren de mation dans la samilés ancien que paro le camilistère nouveau -, les majormeries aut été moins dien faites a premier -, er la constitue en general a ete plus so Dans le dans les Tère er les main d'aurres doja Muy sleved. Nover paremay

455

456 les chillres de Jandrair donc alors à une estimation de De Ca communeauté retabler l'équilibre. hourque avent de nos esternations de les constructions nou il scrait peut etre con nable de se rendre tres promplement & compartement de 10 de l'ancien er da ya encore ceci a est que l'extination d'un

457 mosen er Jena nas rational que celeu nations que ou à faire derail remette. les plans du tère avec les étas dresses, en commensa